



Droit de réponse à la Lettre ouverte du « Centre Hospitalier de Roubaix »

Madame le Directeur,
Madame la Présidente de CME,

Vous stigmatisez l'action syndicale des vœux 2016 sans nous faire l'honneur de nous désigner. Oubli ? Précaution ? Maladresse ? Peur de faire publicité à la cgt ? Pas de faux semblants, la cgt est à l'initiative de l'action revendicative.

Le 26 janvier 2016 s'est donc tenue la cérémonie des vœux de l'Hôpital. De longue date, la cgt des hospitaliers de Roubaix organise aux vœux, seule ou en intersyndicale, une action syndicale dénonçant les dernières mesures néfastes aux personnels et par conséquent néfastes à la qualité de la prise en charge des patients.

L'action aux vœux, par sa constance, est devenue « traditionnelle » à l'hôpital de Roubaix. Tellement coutumière que les rares fois où nous n'y étions pas, certains de vos confrères nous le faisaient remarquer. Nous ne souhaitons pas les décevoir pour la première année de votre collaboration.

A chacun sa vérité :

Dans votre lettre ouverte, vous écrivez que « la cérémonie des vœux a été perturbée par une intervention intempestive d'une organisation syndicale ». C'est FAUX !

Dés le 19 janvier, en syndicat responsable et organisé, nous avons transmis au Directeur un préavis de grève et le tract « PRIX CITRONS 2016 » qui annonçait sans ambiguïté notre appel au rassemblement et à la remise des prix citrons au Directeur à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Le jour J, avant les discours officiels, nous vous avons sollicitée, Madame le Directeur, pour une prise de parole en précisant que notre intervention durerait environ ¼ d'heure afin de ne pas perturber le déroulement des vœux, ce que vous avez accepté. Nous avons respecté notre engagement et les cérémonies ont pu rapidement reprendre leurs cours.

Vous écrivez que : « le contenu de notre action a discrédité les équipes du centre hospitalier et entaché leur réputation ». Encore FAUX !

- La remise en cause des agents fixes de nuit aux urgences.
- Le manque récurrent de personnel en Gériatrie.
- L'iniquité devant la pointeuse à la coupure du déjeuner.
- Le non respect du guide du temps de Travail de la DRH pour les ASHQ du Pôle médecine-cancérologie.
- Le laxisme de l'institution face aux comportements de certains au prétexte qu'ils sont indispensables à l'activité de l'Hôpital.

Si discrédit il y a, c'est celui de la gestion de l'institution et certainement pas de l'institution elle-même, ni de ses agents ni de ses équipes que nous défendons, cela est reconnu et nous vaut, ne vous en déplaise, la représentativité que le personnel nous accorde.

Si vous en doutez, il suffit de vous rappeler que les agents présents aux vœux, pour la plupart médaillés ou retraités, ont largement adhéré à nos propos et ont applaudi notre intervention qu'ils ont trouvée « festive et positive », ce qui vous gêne sans aucun doute. Un Député Maire présent a d'ailleurs su faire preuve d'un peu d'humour à cette occasion, mais comme l'a écrit un journaliste : « ça se travaille, les relations publiques ».

Croyez bien que nous faisons la part des choses entre les personnes et leurs fonctions.

Soyez assurées de notre parfaite indépendance.

La CGT

PS : Madame le Directeur, dans le respect des usagers et des personnels de l'Hôpital, pouvez-vous indiquer à l'éminent agent qui gare régulièrement son automobile de marque BMW de couleur blanche sur la place « handicapés » du parking de l'IRM, que cela nuit aux usagers et à l'image de notre institution.